

**MAIRIE DE COLOMBIER LE VIEUX**

**PROCES VERBAL**

**DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 14 JANVIER 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze janvier à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Colombier-Le-Vieux, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal de Colombier-le-Vieux s'est réuni à la salle du conseil municipal

Présidence de Mme La Maire, Béatrice FOUR.

Convocation adressée par Mme La Maire, Béatrice FOUR, le 9 janvier 2025.

**PRESENTS** : FOUR Béatrice, DESRIEUX Claude, GIRODON Didier, BOITARD Franck, BESSET Aurore, GERY Myriam, MAICHERAK Catherine, THE Françoise, LONDON Patrick, COUX Joël, VERCASSON Xavier.

**ABSENTS** : VAUX Hubert, DESCHAMPS Charlotte, MARGIER Jean- Pierre.

**Secrétaire de séance** : MAICHERAK Catherine.

Nombre d'élus présents : 11 Nombre d'élus votants : 11

Le quorum est atteint.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 12 décembre 2024 : approuvé à l'unanimité

**Délibération 2025/01 :**

**OBJET : CONVENTION AVEC ECRAN VILLAGE POUR SEANCES CINEMA 2025**

Madame le Maire présente la convention de Prestation avec Ecran Village pour l'année 2025 : programmation de 5 séances de cinéma est prévue et la commune s'engage à participer à hauteur de 1 200,00 € ; sous forme de subvention annuelle versée à Écran Village.

Les Conseillers Municipaux, à l'unanimité,  
APPROUVENT cette convention de partenariat,  
VOTENT la subvention de 1 200,00 € à Ecran Village.

11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

**Délibération 2025/02 :**

**OBJET : TARIFS DE LA SALLE CULTURELLE ET DE LA SALLE ASSOCIATIVE**

Madame le Maire énonce que beaucoup de personnes, à l'occasion d'enterrement de leurs proches sollicitent la mairie pour la mise à disposition d'une salle pour se retrouver après les obsèques.

La commune met actuellement les salles des associations ou culturelle à disposition, si elles sont disponibles et la famille s'engage à faire le ménage.

Pour un enterrement républicain, ils peuvent demander à louer la salle culturelle (suivant disponibilités) et règlent 60 € cela pour une plage d'une demi-journée de 4 heures.

Elle propose de demander une participation pour mise à disposition de 40 € pour la salle associative, et 60 € pour la salle culturelle.

Elle précise que le ménage des salles incombe totalement aux demandeurs, qu'il en sera de même pour les enterrements républicains et rappelle que cette mise à disposition est réalisée selon les disponibilités des salles.

Enfin, elle rappelle qu'en cas de temps d'utilisation plus long (repas, journée) la mairie appliquera le tarif de location normale des salles.

Les conseillers municipaux, à l'unanimité SONT D'ACCORD et APPROUVENT

- La participation pour mise à disposition de la salle des associations pour 40 €, et de la salle culturelle pour 60 €, selon disponibilités
- Ainsi que le ménage à la charge des utilisateurs dans tous les cas, y compris pour les enterrements républicains.

11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

### **Urbanisme :**

#### **Informations :**

- Autorisations d'Urbanisme :
  - *Dépôts :*
    - *PC : RUDANT Nicolas – projet construction buvette/restaurant Camping le Marchand - 1860, Route du Doux*
  - *Décisions :*
    - *DP SUN AIR SOLUTIONS pour M. Vaux Hubert, Panneau Photovoltaïque, route de Deyras accord*
- Droit de préemption :
  - Maison : 44 Grande Rue : pas de préemption

### **Bâtiments**

#### **Informations :**

- Projet terrain projets communaux « résidence les prés de la Salette » : suite avec Ardèche Habitat : consultation en cours par Ardèche Habitat pour choix architecte.
- Projet bâtiment Jourdan : avancement des travaux, charpente terminée menuiserie en février.

### **Personnel :**

#### **Informations :**

- Divers.

### **Ecole :**

#### **Informations :**

- Divers :
  - Devis en cours pour achat lave-vaisselle pour la cantine, l'ancien pourrait être mis à disposition à la salle culturelle.

### **Voirie**

#### **Informations**

- Campagne des fossés : terminée,
- Point sur les financements de l'Etat : intempéries 2023, et travaux à venir : subvention de 119 405 € sur le montant des travaux estimatifs initialement prévus. Une 2ème phase de travaux sera réalisée en 2025
- Réfection par le département de la départementale de la route de Lamastre au village.

### **Communauté d'agglomération**

#### **Informations :**

- Commissions,
- Projet Culturel de Territoire : réunion de restitution plénière le 29 janvier à Larnage,
- Assainissement Chardon : réunion programmée avec Naldéo et Arche Agglo
- Divers.

## **CCAS :**

- Atelier sommeil : lundi 13 et 20 janvier de 9h30 à 11h30,
- Divers : visite aux résidents EHPAD pour la nouvelle année.

## **Divers :**

### **Informations :**

- Arrêt du cuivre : flyer mis dans le bulletin communal,
- Campagne de stérilisation des chats, lancée au printemps,
- Bibliothèque : projet littéraire jeunesse en partenariat avec les bibliothèques voisines, faire lire 6 livres aux enfants de 6 à 9 ans, les enfants feront le choix du livre qu'ils ont le plus aimé et un prix sera remis à l'auteur,
- Distribution du bulletin municipal fait : toujours autant apprécié,
- Vœux de la municipalité : samedi 18 janvier 2025 à 15h00,
- Double signalétique : panneaux de village occitan à poser, festival Occitan : du vendredi 14 mars au dimanche 16 mars 2025, conférence à 16h00 avec Quentin GARNIER à Colombier le Vieux
- Cinéma le vendredi 7 février
- Divers :
  - Appartement libre au-dessus de la mairie à partir du 8 avril (290 euros)
  - Proposition de renouvellement de la location de la licence IV,
  - Nouveau bureau pour l'association Soleil d'Automne,
  - Nouveau bureau pour Diapason.

**Prochain Conseil municipal : 13 février 2025**

Le secrétaire de séance

Catherine MAICHERAK



Le Maire



Béatrice FOUR

